# AGNICO EAGLE - MISE À JOUR SUR NOS EXPLOITATIONS AU NUNAVUT

**Toronto (19 mars, 2020) – Agnico Eagle Mines Limitée (NYSE: AEM, TSX: AEM)** ("Agnico Eagle" ou "la Compagnie") fournit une mise à jour de ses exploitations au Nunavut suite à l'adoption de l'état d'urgence sanitaire en lien avec le virus COVID-19 par le gouvernement du Nunavut.

Pour l'instant, il n'y a aucun cas confirmé d'infection au COVID-19 au Nunavut ou à aucune de nos mines à travers le monde. La Compagnie continue de travailler afin d'assurer la santé des résidents des communautés où nous avons nos activités.

L'équipe de gestion d'Agnico Eagle assiste aujourd'hui à une rencontre avec les représentants de Rankin Inlet, de Baker Lake, de l'Association Inuit du Kivalliq, du gouvernement du Nunavut et d'autres afin de passer en revue le plan de pandémie de la Compagnie. Les lignes directrices de la Compagnie suivent les recommandations de l'Agence de santé publique du Canada et des différents gouvernements des provinces et territoires en lien avec le virus COVID-19.

Dans un effort de protection des gens du Nunavut, Agnico Eagle a décidé de retourner à la maison nos employés résidant au Nunavut (``Nunavummiut``) et travaillant à nos exploitations de Meliadine et Meadowbank, ainsi qu'à nos projets d'exploration, ceci pour une période de 4 semaines. Tous les employés Nunavummiut présentement sur le site seront retournés à la maison et ceux qui sont en congé ne retourneront pas au site. Ces employés continueront de recevoir leur salaire régulier durant cette période. De plus, Agnico Eagle rencontrera ses entrepreneurs du Nunavut pour discuter de l'application de mesures similaire pour leurs employés Nunavummiut.

"Notre relation avec les gens du Nunavut est importante pour nous et nous sommes engagés à faire ce qu'il y a de mieux pour la santé, la sécurité et le bien être de tous nos employés et de leurs communautés'' a déclaré Sean Boyd, Président Directeur Général (PDG) d'Agnico Eagle. "Cette mesure de précaution est mise en place afin d'éliminer le risque potentiel de transmission du virus COVID-19 d'un employé en provenance du sud à un employé du Nunavut, avec le risque d'une transmission aux communautés."

Agnico Eagle planifie de continuer son exploitation de Méliadine et Meadowbank avec la main d'œuvre restante. Il s'agit d'une situation qui évolue rapidement et la Compagnie va re-évaluer la situation sur une base régulière.

## Agnico Eagle

Agnico Eagle est une grande société canadienne d'exploitation aurifère qui produit des métaux précieux depuis 1957. Ses mines sont situées au Canada, en Finlande et au Mexique, et elle exerce des activités d'exploration et de mise en valeur dans chacun de ces pays, ainsi qu'aux États-Unis et en Suède. Agnico Eagle et ses actionnaires sont en mesure de profiter pleinement

du cours de l’or en raison de sa décision de longue date de ne pas vendre d’or à terme. Agnico Eagle déclare un dividende en espèces à chaque exercice depuis 1983.

**Énoncés prospectifs**

Les renseignements contenus dans le présent communiqué ont été rédigés en date du 19 mars 2020. Certains des énoncés du présent communiqué, désignés ci-après « énoncés prospectifs », sont des énoncés prospectifs au sens attribué au terme « forward-looking statements » dans la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et au terme « information prospective » dans les dispositions des lois provinciales régissant la vente des valeurs mobilières au Canada. Ces énoncés se reconnaissent à l’utilisation de termes comme « pourrait », « fera » ou d’expressions similaires.

Les énoncés prospectifs compris dans le présent communiqué incluent notamment, mais sans s’y limiter, les énoncés relatifs à la date de clôture du placement privé prévue, à la participation d’Agnico Eagle dans Rupert au moment de la clôture du placement privé, à l’acquisition ou à la disposition de titres de Rupert par Agnico Eagle dans l’avenir et aux modalités de l’accord sur les droits des investisseurs.

Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre de facteurs et d’hypothèses qui, tout en étant considérés comme raisonnables par Agnico Eagle à la date à laquelle ils sont formulés, sont assujettis de façon inhérente à d’importants impondérables et incertitudes d’ordre commercial, économique et concurrentiel. De nombreux facteurs, connus et inconnus, pourraient entraîner une différence importante entre les résultats réels et ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui ne sont pertinents qu’à la date de leur publication. À moins que la loi ne l’exige, Agnico Eagle n’entend pas mettre à jour ces énoncés et renseignements prospectifs et n’assume aucune obligation à cet égard.